

# La mort d'Henri Marcel Clerc et la libération de Chapareillan ont été commémorées

Samedi dernier, les élus et les représentants des différentes associations d'anciens combattants se sont également recueillis devant la stèle commémorant la terrible mort du Chapareillanais Henri Marcel Clerc en août 1944.

Alain Gontran, vice-président de l'Anacr du Haut-Grésivaudan, a tenu à s'inspirer, pour son hommage, d'un ancien discours de René Paget, président de l'Anacr récemment décédé, qui rappelait le mouvement des résistants « contre l'idéologie fasciste, malheureusement encore présente. »

La maire, Martine Venturi-

ni, a salué « le courage, la témérité, le sacrifice de celles et ceux qui ont su braver la barbarie » et a rappelé les circonstances de la mort d'Henri Marcel Clerc. Venu voir de nuit sa femme enceinte, au hameau des Truchons, il a été capturé, enfermé et torturé à la mairie, mais a toujours gardé le silence. Transporté vers Chambéry, son nom n'a jamais été aperçu sur une liste de déportation et son corps n'a jamais été retrouvé.

L'édile a mis en exergue un détail insoutenable dans le monde d'aujourd'hui : « J'ai appris que cet homme, comme tant d'autres, a été dénon-

cé par un des chefs français du Fort Barraux, ancien gendarme de Chapareillan, connu pour sa brutalité envers les détenus. La délation est l'acte le plus ignoble auquel peut se livrer un individu : dénoncer secrètement une personne, un voisin, un ami, un parent, par peur, intérêt ou vengeance est un acte odieux, méprisable et honteux. »

La maire a ensuite évoqué la libération de Chapareillan, le 26 août 1944, en remerciant « toutes ces femmes et tous ces hommes qui se sont battus avec détermination, dont les souvenirs sont encore très vivants dans les esprits des plus anciens d'entre nous. »



Les porte-drapeaux se sont mis à l'abri de la pluie avant la cérémonie.